

Cessation d'activité : « Je me suis arrêté avant de me prendre le mur ! »

Durant tout l'été, « L'Avenir » vous propose de suivre le parcours de sept nouveaux indépendants, sept Wallons qui ont décidé de tout plaquer pour lancer leur entreprise. Cette semaine, ils abordent la délicate étape de la cessation d'activité. Quand les difficultés s'accumulent, mieux vaut s'arrêter à temps. Deux d'entre eux évoquent ces obstacles... ainsi que leurs nouveaux projets.

Kamanda Milele et Bastien Jehotte sont tous les deux Liégeois, installés à Angleur. Si leurs histoires sont évidemment différentes, leurs parcours présentent certaines similitudes. Pour ces trentenaires, l'aventure entrepreneuriale commence il y a quelques années, en 2018. À l'époque, Kamanda réalise, pendant son temps libre, des produits capillaires

pour cheveux crépus. Elle les destine d'abord à sa fille mais convainc aussi très rapidement son entourage, et décide de fonder sa propre marque de cosmétiques. Bastien est, quant à lui, dans un tout autre créneau. Entrepreneur dans l'âme, il a toujours rêvé de lancer son activité, mais encore fallait-il trouver la bonne idée. Le concept émerge il y a cinq ans : il ouvre alors son commerce dédié à l'apéro.



Après un échec, Kamanda a décidé de se relancer comme indépendante.

manda et Bastien décident de frapper à la porte de Job'In, une structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi. « À ce stade, c'est devenu plus concret, explique la jeune femme. J'avais une accompagnatrice attirée, en qui je faisais confiance. Mon concept prenait forme petit à petit. » Bastien est allé une étape plus loin, en testant son projet en couveuse pour minimiser les risques et conserver ses allocations de chômage. L'un et l'autre réalisent une opération de crowdfunding, avec succès. Le bouche-à-oreille et la présence sur les réseaux sociaux fonctionnent pour le petit commerce liégeois de Bastien. Kamanda noue pour sa part des contacts avec plusieurs boutiques pour y vendre ses produits. A priori, leurs projets sont sur les rails !

Le basculement

Pour la maman solo, la dé-

« L'idée était de vendre mes produits en magasin physique, mais avec le Covid, tout a été chamboulé. »

sillusion viendra avec la crise du Covid. « J'avais prévu de vendre mes produits en commerce physique, et je me suis retrouvée à faire du commerce en ligne, ce qui est complètement différent. Rien ne s'est passé comme prévu ! À ce moment-là, je me retrouve vraiment seule, puisque toutes les structures d'aide sont fermées en raison de la pandémie. »

La jeune femme est désemparée, et l'isolement ne fait qu'accroître ses difficultés. « En plus de mon lancement d'activité, je devais aussi m'occuper de ma fille toute la journée à la maison. Et puis, je n'ai pas d'entrepreneurs dans mon entourage, donc je ne savais pas très bien comment réagir... Mon sentiment durant cette période, c'est que toute la société était déshumanisée, au moment où j'avais le plus besoin de contacts humains ! » Si le Covid plombe le projet de Kamanda, il va au contraire booster la visibilité de l'activité de Bastien. « Je suis sorti de couveuse le 1^{er} mars 2020, et quelques jours plus tard, le confinement nous tombait dessus. » Son commerce, « Chez garçon », pouvait néanmoins rester ouvert, en tant que magasin d'alimentation. « Cela dit, mon site web était opérationnel, et j'ai décidé de passer en livraison, à 100 %. » Le concept séduit les clients et les commandes affluent. « Des amis s'offraient des coffrets entre eux par exemple, j'ai aussi eu des entreprises qui en envoyaient à leurs salariés, étant donné que toutes les fêtes du personnel étaient annulées. Tout cela m'a permis d'accroître ma notoriété. » Le coup de massue viendra avec les inondations de juillet 2021. Durant cet été,

Angleur est particulièrement sinistrée. Le magasin du trentenaire n'échappe évidemment pas aux intempéries, et l'idée de déménager apparaît rapidement.

Les tentatives de rattrapage

Si ses plans ont été bouleversés à cause de la pandémie, Kamanda s'accroche tout de même à son projet, et tente d'apprivoiser la mécanique de la vente en ligne. « J'ai dû apprendre sur le tas. Je faisais des petites vidéos, mais en soi, je devais me former... c'était compliqué ! » Sans surprise, les ventes ne décollent pas : « J'ai vendu des produits, mais pas assez pour vivre de cette activité. Je devais vendre pour 1 000 euros par mois maximum... » De son côté, Bastien se démonte aussi pour que « Chez garçon » passe le cap des inondations. « J'ai d'abord loué des conteneurs que j'ai placés devant le magasin, toujours à Angleur. » Cette solution n'était que temporaire. Sa porte de sortie, Bastien la trouve dans le quartier des Guillemins. En 2022, il y ouvre un tout nouveau commerce avec une autre structure, « Les Vintrepides ». « Eux s'occupaient du vin, et moi de la bière, des softs, etc. » Cette association d'entrepreneurs semble judicieuse, et surtout moins risquée que de continuer le chemin seul.

Arrêter les frais

Malgré ses efforts, Kamanda ne parvient pas à réaliser suffisamment de bénéfices. Elle songe alors à suspendre l'avantage « tremplin-indépendants » dont elle bénéficiait, et qui lui permettait de continuer

à percevoir ses allocations de chômage tout en lançant son activité en tant qu'indépendante complémentaire. « L'idée, c'était de reprendre cet avantage plus tard. Puisque dans mon cas, rien ne s'était passé comme prévu avec le Covid. Or, je savais qu'on ne pouvait en bénéficier que pendant un an, et c'était dommage de laisser passer cette chance... En dépit des circonstances, j'ai finalement appris qu'on ne pouvait pas suspendre cette aide pour la reprendre ensuite. C'était la douche froide. » Kamanda écoute alors le stock de produits qui lui reste et, fatiguée, met un point final à son activité.

Le nouveau plan de Bastien se dégonfle également au vu du contexte difficile. « Ce commerce aux Guillemins, on l'a lancé en 2022, pile au moment où le pouvoir d'achat des gens a fortement baissé. » Le taux de fréquentation du magasin est alors satisfaisant, mais le panier moyen n'est plus ce qu'il était. « Pour mes propres ventes - j'exclus évidemment les "Vintrepides" qui est une autre entreprise -, le panier moyen avait diminué de 25 %, ce qui est énorme ! » Pour essayer de redresser la barre, le duo d'entrepreneurs organise de nombreux événements. Le magasin et le quartier s'y prêtent tout à fait. Mais cette charge de travail supplémentaire s'avère tout simplement éreintante. « On faisait au minimum deux événements par mois, en sachant qu'on pouvait monter à six ou sept ! C'était énormément de boulot car on travaillait en journée, il fallait ensuite aménager le commerce pour la soirée, et repasser en mode magasin le lendemain. » Le concept amène des rentrées supplémentaires, mais est intenable, à moins d'engager du personnel. « Mais là aussi, c'était trop coûteux pour une structure comme la

mienne... » En analysant les chiffres de 2022 et en tenant compte des projections pour 2023, Bastien décide d'arrêter les frais, et de stopper son activité. « Entre le pouvoir d'achat, les coûts de l'énergie et l'inflation : il y avait trop d'incertitude. Je voulais vraiment éviter de me prendre le mur quelques mois plus tard... »

Se remettre d'un échec

Cette première expérience laisse un goût amer à Kamanda, qui est pourtant convaincue d'avoir cette fibre entrepreneuriale. Le moral en berne, la jeune femme décide toutefois de se reprendre en main, et crée un réseau de femmes noires entrepreneures. « Bo Mvusi. » Ce réseau a été une bulle d'oxygène pour moi ! Aujourd'hui, il nous permet de partager nos expériences, de travailler ensemble sur nos entreprises. Certaines femmes évoquent des craintes que j'avais, moi aussi, avant de commencer. Ce sont tous ces échanges qui m'ont donné la motivation de continuer ! La réussite des autres peut nous inspirer, mais savoir qu'on n'est pas seule à galérer, ça aide aussi ! » Lorsqu'il décide de mettre la clé sous le paillason, Bastien est naturellement déçu. Mais il se décharge également d'un fameux poids avec cette fermeture. L'implication émotionnelle du statut d'indépendant a été difficile à vivre. « C'est compliqué, parce que ça ne s'arrête jamais ! J'étais sans cesse en train de me demander si on avait assez de clients, je devais réfléchir aux événements à organiser, sans parler de l'administratif à assumer. On travaille vite 70-80 heures par semaine et forcément, la vie de famille en pâtit. En fermant mon commerce, j'ai eu le sentiment

qu'on me retirait deux tonnes des épaules ! »

Et la suite ?

La pause entrepreneuriale n'a pas duré bien longtemps pour Kamanda. Cette battante n'a pas baissé les bras, et a sollicité un nouveau crédit chez Microstart (un organisme de microcrédit) pour ouvrir son commerce d'alimentation africaine, cette fois à titre principal. « Je me suis souvent dit qu'il n'y avait pas de magasin de type épicerie fine africaine à Angleur, alors que la communauté africaine y est importante. » Au-delà du crédit Microstart, elle se lance désormais sur fonds propres. « J'ai eu de beaux échecs, mais cela m'a construite, et je me sens nettement plus sereine et armée aujourd'hui. Si c'était à refaire ? Je serais certainement passée par la couveuse d'entreprise lors de ma première expérience... Même si j'ai appris de mes erreurs. » Encore dans les travaux il y a quelques semaines, son commerce baptisé Koko Dia a ouvert ses portes fin juillet. Un soulagement, et une fierté.

« J'ai déménagé dans un autre quartier, pile au moment où le pouvoir d'achat des gens a baissé. »

Bastien a pour sa part dû gérer le volet administratif et financier de la fermeture de son magasin. « J'ai encore des dettes dans la société, que je dois rembourser. »

J'avais également un employé, il a donc fallu gérer l'arrêt de contrat. Il y a aussi toutes les démarches administratives au niveau du secrétariat social. En fait, stopper son activité, cela coûte de l'argent. » En clôturant son activité en douceur pour que personne ne soit lésé, Bastien espère peut-être se relancer un jour. Aujourd'hui, il a repris son ancien job d'analyste de performance des entreprises. Pas en tant que salarié cette fois, mais en qualité de consultant.

« Si c'était à refaire, je n'aurais pas rouvert après les inondations. Parce que l'assurance nous a uniquement

permis de racheter du stock. Pour le reste, il y a eu trop d'investissements consécutifs. Même si m'arrêter à ce moment-là aurait été frustrant ! [...] Aujourd'hui, l'idée de relancer un nouveau projet est déjà là. Je savais qu'elle reviendrait vite ! Ça reste une possibilité, mais par contre, je vais me laisser le temps... »

CÉLINE DEMELENNE 2



WWW.L'AVENIR.NET
Scannez le code pour découvrir notre dossier



Entre les inondations et la crise du pouvoir d'achat, Bastien a dû fermer son magasin.

LA SEMAINE PROCHAINE
L'interview du ministre wallon de l'Économie, Willy Borsus, en clôture de la série.



« La politique d'aide doit évoluer »

La cessation d'activité est souvent perçue comme un véritable échec pour l'indépendant. En Belgique, des dispositifs d'aide existent, mais mériteraient d'être développés, a fortiori au sud du pays. On fait le point.

« Si on est indépendant en personne physique – je pense au salarié qui est devenu indépendant pour faire de la consultance – la radiation va se faire assez rapidement. Par rapport à l'inscription, on fait le chemin inverse », explique Vincent Walbreecq, manager régional à l'Union des classes moyennes.

Pour radier son numéro d'entreprise, l'intéressé devra déboursier 101 euros, et autour de 70 euros pour le numéro de TVA. Les tarifs sont en réalité les mêmes qu'à l'inscription. « Par contre, pour radier une personne morale (NDLR : une société), si on était passé par un notaire au départ, il faudra également dissoudre l'entreprise et là, le coût est plus important. »

Selon Didier Van Caillie, professeur à HEC (Uilège), les frais relatifs à la cessation d'activité peuvent très vite s'envoler. « Cela dépend des situations, mais on peut se situer entre 500 et 3 000 euros pour des petites structures. Car il faut tenir compte du suivi comptable, mais aussi de la régularisation qui peut être potentiellement importante. Il y a par ailleurs tout le suivi des autorisations qu'il faut suspendre, etc. »

Un sentiment d'échec très prononcé

Vincent Walbreecq le constate dans sa pratique professionnelle : de nombreux indépendants évitent de demander de l'aide lorsque les difficultés commencent à s'accumuler. « Certains nous en informent au moment de la cessation... »

Pour Didier Van Caillie, cette volonté d'essayer de s'en sortir seul est typique de la psychologie des indépendants. Ces derniers ont dès lors tendance à solliciter un soutien ou un accompagne-

ment de manière tardive. « Le constat d'échec est certainement encore plus prononcé chez un indépendant que chez un salarié qui perd son boulot, parce que le sentiment de responsabilité est plus grand, développe le professeur d'université. Il y a cette responsabilité envers les proches, la famille mais aussi envers les partenaires, les fournisseurs, etc. » La déception est finalement à la hauteur de l'implication et de la charge mentale de l'indépendant.

Didier Van Caillie tient tout de même à nuancer ce tableau, a priori assez sombre. « Certaines personnes vont finalement voir leur projet grandir autrement. » Car la cessation d'activité n'est pas la seule voie à envisager. « Beaucoup d'indépendants optent pour une diminution de l'activité avec une reprise d'un emploi salarié, en passant alors en complémentaire. On peut aussi avoir une mise sous cocon pendant quelques mois, voire quelques années, avant d'envisager une relance. »

Si c'est sans doute plus facile à dire qu'à faire, le tout est de ne pas considérer cet arrêt comme un échec. « C'est en réalité une évolution de la trajectoire professionnelle. » Mais dans le contexte culturel qui est le nôtre, la cessation, la



Demander de l'aide ? Impensable pour bon nombre d'indépendants qui finissent par mettre la clé sous la porte.

faillite restent mal perçues. « Dans la culture anglo-saxonne par contre, c'est tout à fait normal de tenter, de ne pas réussir à la hauteur de ses espérances, et de redémarrer autre chose. »

Oser demander de l'aide

Lorsqu'il est sous l'eau, l'indépendant doit, en premier lieu, s'adresser à ses interlocuteurs habituels, à savoir sa caisse d'assurances sociales et son comptable, entre autres. « Ce qui doit l'alerter, c'est un état de fatigue mentale important et un manque de motivation vis-à-vis du travail, poursuit l'universitaire. Et puis, il y a bien entendu le signal financier. Quand les retards de cotisations et autres

commencent à s'accumuler, et que l'on ne parvient plus à vivre de son activité de manière régulière, c'est qu'on est déjà bien engagé dans un processus qui mène à la fin du projet. »

Par ailleurs, il est clair que la cessation d'activité aura des conséquences en matière de pension. « Puisqu'on se dirige alors vers des carrières mixtes et complexes. C'est la même chose pour les droits au chômage, aux allocations. »

Le conseil de notre interlocuteur, spécialiste de ces questions ? Ne pas hésiter à prendre contact avec son CPAS et/ou sa mutuelle. « Je pense même que le CPAS est le premier point d'entrée. C'est important de joindre un service social qui pourra faire le bilan,

compte tenu de la situation de la personne. [...] Le Forem peut également être une piste, mais pour moi, on est déjà une étape trop loin. »

Encore du boulot

Didier Van Caillie regrette que la Wallonie ne dispose pas d'un point de contact qui centralise et réoriente les demandes des indépendants en difficulté. « Côté wallon, c'est une nouvelle fois très compliqué. En Flandre, il y a la structure Dyzo qui endosse ce rôle. » Dans une étude publiée en juin 2022 (*), avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, le Liégeois plaide pour la création d'un point carrefour digital unique, permettant d'orienter rapidement, et de manière anonyme, l'indépendant en difficulté vers des acteurs clés.

La plateforme réorienterait l'intéressé vers des services sociaux, des psychologues, et donnerait l'état actuel de la législation. « L'idée, c'est que cette plateforme soit complétée à un numéro vert. Pour la plateforme, la personne est déjà dans la recherche d'informations, mais avant cela, il faut un point de contact. Il faut une oreille, une possibilité de discuter avec quelqu'un qui connaît la problématique, qui peut entendre l'état de fatigue ou d'épuisement de l'indépendant. » Parmi les urgences, l'universitaire estime encore que la formation des accompagnateurs sociaux doit être adaptée afin de mieux répondre aux besoins des indépendants.

Notons qu'il s'agit ici de deux exemples, parmi un panel de recommandations... qui n'ont pas encore trouvé d'écho politique. « Nous avons réalisé une autre étude en 2012 qui avait suscité pas mal de réactions. Mais pour celle-ci, il n'y a malheureusement pas eu de prise en main au niveau politique. Or l'aide aux indépendants en difficulté doit évoluer. »

CÉLINE DEMILLENNE 2



» (*) Propositions pour une politique de soutien aux indépendants en difficulté.